



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

## RELATIVE À LA SAISON 2019/2020

Le Conseil d'administration de la société HC Fribourg-Gottéron SA a décidé de faire application de l'art. 6b de l'Ordonnance 2 Covid-19 qui permet de tenir l'assemblée générale par écrit.

Notre assemblée aura ainsi lieu le mercredi 1er juillet 2020 sans droit de participation physique de nos actionnaires, seuls le Président du Conseil d'administration et son secrétaire y assisteront (assemblée « résiduelle »).

Nous remercions les actionnaires de participer à cette assemblée générale en votant sur les différents points portés à l'ordre du jour au moyen du bulletin de vote transmis aux actionnaires. L'art. 6b Ordonnance 2 Covid-19 permet l'exercice des droits « par écrit ». La forme écrite équivaut à une signature qualifiée, de sorte qu'un simple e-mail ne suffit pas. Il est ainsi impératif que vous retourniez le bulletin de vote complété, daté et signé à HC Fribourg-Gottéron SA, Case postale, 1701 Fribourg avant le 30 juin 2020. **Les bulletins reçus après le 30 juin 2020 ne seront pas pris en considération.**

### ORDRE DU JOUR:

01. Rapport de gestion du Conseil d'administration de l'année 2019/2020 ;  
*Approbation du rapport de gestion.*
02. Comptes de l'exercice 2019/2020 ;
03. Rapport de l'organe de révision ;
04. Acceptation des comptes de l'exercice 2019/2020 et décision sur l'emploi du résultat ;  
*Approbation du bilan et du compte de profits et pertes et report à compte nouveau.*
05. Décharge aux membres du Conseil d'administration ;
06. Election des Membres et du Président du Conseil d'administration ;  
– Réélection de MM Slava Bykov, Sébastien Dorthe, Pascal Gross, Yvan Haymoz, Philippe Henguely, Stéphane Schlaeppy et Hubert Waeber en qualité de Membre pour une période d'un an ;  
– Réélection de M. Hubert Waeber en qualité de Président pour une période d'un an ;
07. Nomination de l'organe de révision ;  
*Nomination de Ernst & Young à Lausanne pour l'exercice social 2020/2021.*

Les résultats des votations seront communiqués par voie de presse le mercredi 1er juillet 2020.

En cas de question, l'administration du HC Fribourg-Gottéron SA se tient à votre disposition au 026 347 13 10.

Fribourg, le 10 juin 2020

Au nom du Conseil d'administration

Hubert Waeber  
Président

Yvan Haymoz  
Vice-président

HC Fribourg-Gottéron SA  
Case postale, 1701 Fribourg

Tél. – 026 347 13 10  
Fax – 026 347 13 11

Mail – office@fribourg-gotteron.ch  
Web – www.fribourg-gotteron.ch